

Ecrit par le 1 novembre 2026

Transport : les autocars Raoux misent sur le gaz naturel



Les autocars Raoux, filiale [du groupe Galéo](#) depuis 2018, viennent d'inaugurer leur nouvelle station de recharge GNV (Gaz naturel véhicule) sur son site de Caumont-sur-Durance. La station dispose de 4 bornes à charge lente et une borne à charge rapide permettant de faire le plein en 25 minutes (contre 5 à 10h en charge lente) d'un véhicule roulant au gaz naturel.

En effet, le GNV est un gaz naturel utilisé comme carburant afin de se substituer au diesel - 1 kilo de gaz permet de parcourir la même distance que 1 litre de gasoil. Tous les véhicules roulant au GNV (ou BioGNV dans sa version renouvelable) bénéficient de la vignette 'Crit'Air 1', un certificat qualité de l'air qui leur permettra de circuler lors des pics de pollution et dans les zones à faible émission (ZFE). Pour

Ecrit par le 1 novembre 2026

cela, ces autocars affichent des taux de pollution relativement bas : -95% de particules fines par rapport à la norme Euro VI, -50% d'émission de NOx et une réduction de moitié des nuisances sonores.

D'une capacité de réapprovisionnement en gaz naturel de 20 bus, ce dispositif, mis en place en partenariat avec [l'ADEME](#) (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur et [GRDF](#) (Gaz Réseau Distribution France) dans le cadre de l'appel à projets '[Mobigaz](#)' lancé en septembre 2020, permet aux autocars Raoux de faire circuler 4 nouveaux bus sur le réseau régional Zou ainsi que sur le réseau d'Apt. En tout, Raoux dispose d'une cinquantaine de véhicules sur ses sites de Caumont et Eyragues.

Le GNV à la place du diesel

Pour l'Ademe et GRDF, c'est le 3e projet de stations inauguré dans la région - le premier dans la Vaucluse - puisque deux stations sont déjà ouvertes dans le Var. L'objectif est de s'engager sur la voie d'une mobilité plus respectueuse de l'environnement en utilisant notamment comme source d'énergie le biométhane, un gaz renouvelable produit localement grâce aux boues d'épuration ou aux déchets verts. En France, le potentiel de production de ce 'gaz vert' est équivalent au volume actuel des exportations provenant de Russie.

« C'est très bien, il faut qu'on remplace le diesel, confirme [Yves Plessis](#), PDG de Galéo. Cette activité énergétique doit même aller sur le Biogaz. C'est la future étape à atteindre, notamment pour être plus indépendant de l'Est. » Pour l'entreprise Raoux, cette nouvelle station est également en accord avec son projet de labellisation RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) que la société entend obtenir d'ici février 2023.

Réflexion sur les politiques de transport publique

« Ce passage à des sources d'énergie plus propres, c'est le sens de l'histoire », complète [Jean-Pierre Serrus](#) vice-président en charge des transports et de la mobilité durable de la Région Sud.

« Prendre la décision de convertir le parc de véhicules demande cependant une réflexion en profondeur des perspectives économiques en matière de politique des transports publiques », prévient toutefois [Jean-Paul Lieutaud](#), président de la FNTV Paca (Fédération nationale des transports de voyageurs).

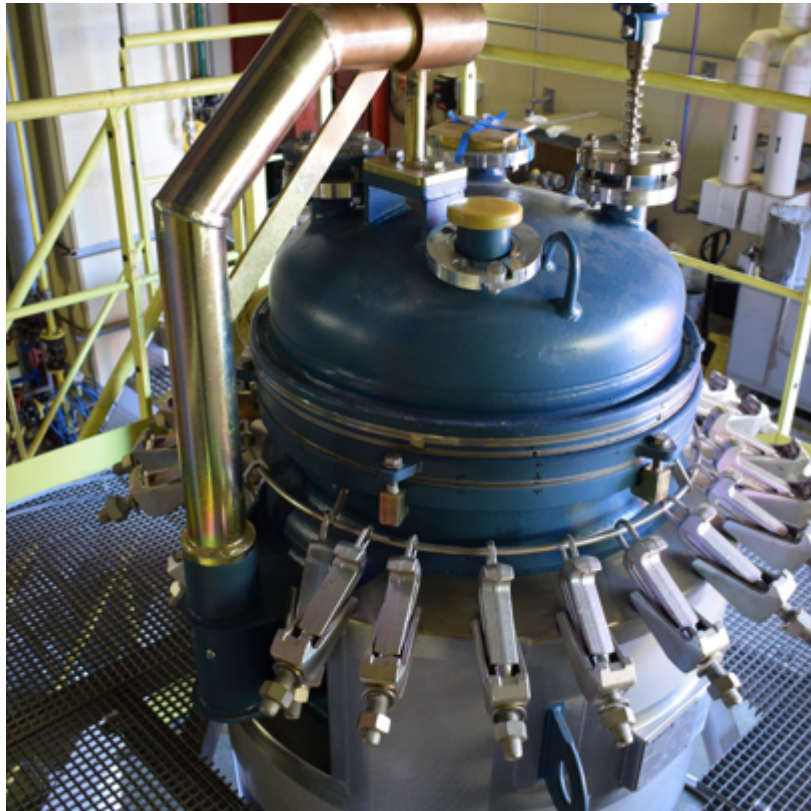
C'est pourquoi Mobigaz entend notamment soutenir le déploiement de nouvelles stations GNV sur le territoire régional. Le but étant d'en compter une dizaine au total en Paca d'ici la fin de l'année prochaine.

A.D. & L.G.

Sorgues, Extractive lève 4,6 M€ pour

Ecrit par le 1 novembre 2026

produire sa fibre de carbone



Créée en 2015, Extrathive est une PME française spécialisée dans le recyclage de déchets industriels avec pour mission de «développer des solutions de recyclage là où elles n'existent pas». Son usine est située 1637 Chemin de la Montagne à Sorgues.

Depuis 2016, l'équipe innovation d'Extrathive travaille au développement de la technologie PHYre® de recyclage des matériaux composites par solvolyse. Après une première augmentation de capital en 2019, Extrathive finalise une nouvelle levée de fonds de 4,6M€ auprès de ses actionnaires historiques (IRDI Soridec, Citizen Capital et CEA Investissement) et de nouveaux investisseurs professionnels aux profils variés et complémentaires que sont Colam Impact et Éric Bergé en qualité d'investisseur individuel.

Augmentation de capital

Cette augmentation de capital permet à la société de franchir une nouvelle étape de son développement, avec la construction et la mise en service de la tête de série industrielle de cette technologie d'une capacité de 400 tonnes par an. À horizon 2023, Extrathive déploiera son offre innovante à l'échelle européenne.

Ecrit par le 1 novembre 2026

La fibre de carbone, légère et solide

La fibre de carbone intervient dans toutes les applications requérant légèreté et tenue mécanique. C'est pourquoi on retrouve les composites à base de fibres de carbone dans des secteurs de pointe comme l'aéronautique, avec une croissance de l'ordre de 11% prévue sur les 10 prochaines années. Par ailleurs, ces matériaux jouent un rôle clef dans le secteur des énergies renouvelables comme l'éolien ou la mobilité hydrogène. Cependant la production de fibre de carbone vierge a un fort impact environnemental -de l'ordre de 40 tonnes de CO2 par tonne de fibre vierge, d'après la [Base impacts](#) de l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et son recyclage à grande échelle reste un défi.

Une technologie brevetée

La technologie PHYre®, brevetée par Extractive, entend répondre à cette problématique. L'optimisation du procédé, notamment via un réemploi poussé des solvants, a permis de réduire au maximum son empreinte environnementale, si bien qu'aujourd'hui la fibre récupérée par Extractive émet de l'ordre de 10 fois moins de gaz à effet de serre que la fibre vierge, selon l'étude d'analyse de cycle de vie (ACV) menée par le cabinet Quantis.

Unité de démonstrateur industriel

Après avoir validé avec succès cette technologie à l'échelle pilote, Extractive se lance, avec le soutien de l'Union Européenne (via l'EIT Raw Materials) et de ses actionnaires, dans la conception, la construction et la mise en service d'un démonstrateur industriel. Cette unité, dont la mise en service est prévue pour le premier trimestre 2023, aura une capacité de traitement de 400 tonnes de composite par an. La réplification de cette unité permettra d'ici 2025 à Extractive de doubler sa capacité de recyclage de composites et de pouvoir répondre à la demande à l'échelle européenne.

Innovation

Extractive travaille également à la mise au point d'autres innovations dans le domaine du recyclage d'autres matériaux high-tech tels que le lithium ou le carbure de silicium, dont la production actuelle est également très polluante et le recyclage reste peu développé. Cette ambition a récemment été saluée par le site spécialisé Startups Insights qui a classé Extractive dans le top 5 mondial des Scale-ups au service de l'économie circulaire dans le secteur « Mines et Métaux ».

En savoir plus

Extractive est une PME dédiée à l'économie circulaire. Sa mission est de produire des matières premières secondaires à partir de déchets industriels. Cela permet à ses clients d'accéder à des matières premières meilleur marché et présentant une empreinte CO2 réduite tout en réduisant leur risque d'approvisionnement. Un process rendu possible grâce à une équipe d'experts et de chercheurs de haut niveau. Ces équipes développent actuellement plusieurs procédés de recyclage innovants qui seront



Ecrit par le 1 novembre 2026

industrialisés dans les deux années qui viennent. Pour plus d'informations [ici](#).
MH

Ecrit par le 1 novembre 2026

